

Secrétaire général

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE NEGOCIATION PREALABLE DU 17 janvier 2012
à 16h30
ET RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

L'organisation syndicale SE UNSA a adressé à l'inspection académique une alerte sociale portant sur les points suivants :

- Mesures de carte scolaires dans le 1^{er} et le second degrés du département de l'Hérault pour la rentrée 2012
- Incidences sur la situation des personnels

I- Participants

- représentants de l'organisation syndicale :

M. Jean-Luc VAÏSSE
M. Claude LASSALVY
M. Jean-Robert BIGGIO

- représentants de l'administration :

M. Philippe WUILLAMIER, inspecteur d'académie
M. Hervé COSNARD, inspecteur d'académie adjoint
M. Philippe DESTOUCHES, adjoint au secrétaire général de l'académie, chargé du département de l'Hérault

II- Revendications des organisations syndicales et réponses apportées par l'administration

1- revendications des organisations syndicales :

- le syndicat est très surpris d'avoir reçu un nouveau calendrier des CTSD et CDEN alors qu'eux même avaient déjà pris des mesures pour s'organiser sur les anciennes dates
- le syndicat souhaite savoir si les mesures seront soumises au vote en CTSD et si le règlement intérieur sera bientôt présenté
- comment gérer 1000 élèves en plus avec des emplois en moins ?
- quelles perspectives pour la carte scolaire 1^{er} degré ?
- le syndicat est inquiet sur les différences qui seraient faites entre les circonscriptions pour ce qui concerne la carte des RASED

- la transformation des CP EPS en CP généralistes n'a-t-elle pas pour but de supprimer l'an prochain des conseillers pédagogiques en circonscription ?
- 40 à 50 postes vont manquer au département pour la rentrée 2012
- Une attention particulière devra être portée aux victimes de mesures de carte RASED ou remplaçants afin que les intéressés ne soient pas lésés mais que par ailleurs le mouvement ne soit pas trop perturbé
- les mesures de DHG seront-elles votées ?

2 - réponses apportées par l'administration

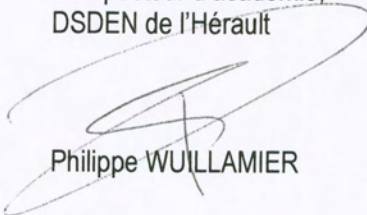
- Il a fallu adapter les calendriers aux nouvelles modalités réglementaires
- S'agissant du règlement intérieur des CT, la note du ministère vient d'arriver ; en tout état de cause les conditions de fonctionnement des CTSD ne peuvent pas être différentes de celles du CTA ; les mesures de DHG sont des mesures d'ordre budgétaire et ne seront pas soumises au vote ; les mesures de carte scolaire (emplois) ayant des conséquences individuelles sur les personnels seront soumises au vote
- La carte scolaire du 1^{er} degré devrait faire apparaître plus d'ouvertures de classes que de fermetures de classes ; les fermetures de classes devraient d'élever à environ 50
- Il n'y a pas de traitement discriminatoire entre les circonscriptions s'agissant de la carte des RASED mais effectivement des besoins qui peuvent être plus forts ici que là
- La transformation des CP EPS en généralistes vise à faire bénéficier les circonscriptions d'un encadrement pédagogique encore plus complet ; l'inspecteur d'académie réaffirme sa volonté de ne pas réduire l'encadrement pédagogique des circonscriptions du 1^{er} degré ; de même les IAI ne seront pas touchés
- En outre l'inspecteur d'académie portera un regard attentif aux écoles des secteurs prioritaires (ECLAIR,RAR,RRS)
- La notion de bonification de barème sur postes de même nature ne permet pas de résoudre tous les cas, des adaptations seront nécessaires : on pourrait combiner priorité et barème

III- Conclusions de la négociation

- les points d'accord :
- l'attention portée aux secteurs prioritaires
- l'attention portée aux équipes pédagogiques

- les points de désaccord :
- les suppressions d'emplois
- la réduction des emplois en RASED et en remplacement

L'inspecteur d'académie,
DSDEN de l'Hérault



Philippe WUILLAMIER

Pour le Se UNSA :
Jean-Luc VAISSE
Secrétaire départemental
Se UNSA 34

